

Position sur la nouvelle stratégie industrielle pour l'Europe

Position adoptée par le Comité Exécutif de la CES du 2 juillet 2020

Résumé des messages clés

L'objectif de cette position est de présenter les points de vue de la CES sur la nouvelle stratégie industrielle pour l'Europe proposée par la Commission européenne en mars 2020. Ce document fournit une analyse détaillée de la stratégie ainsi que les recommandations du mouvement syndical européen. Les messages clés de la CES sur la nouvelle stratégie industrielle pour l'Europe sont les suivants :

- **La CES encourage vivement la Commission européenne à réviser sa proposition de stratégie industrielle pour relever les nouveaux défis posés par l'épidémie de COVID-19.** La nouvelle stratégie industrielle pour l'Europe devrait être une feuille de route pour accélérer la reprise industrielle et éviter des dommages irréversibles à l'emploi et aux compétences.
- **La CES appelle la Commission européenne à renforcer et à développer la dimension sociale de sa stratégie.** La nouvelle stratégie industrielle devrait garantir un soutien adéquat pour un environnement de travail de qualité, de bonnes conditions de travail et un travail décent, en particulier dans les régions les plus vulnérables. La stratégie devrait également contenir des mesures visant à assurer la protection sociale des travailleurs lors de leur transition. Enfin, elle devrait inclure des mesures plus ambitieuses pour assurer la convergence et la solidarité entre les régions et les pays de l'UE.
- **La CES appelle la Commission européenne à faire un pas de plus vers une gouvernance inclusive.** Par le biais d'un dialogue social et d'une négociation collective efficaces, la nouvelle stratégie industrielle pour l'Europe devrait assurer l'information et la consultation des travailleurs ainsi que leur participation aux transitions. Une telle gouvernance doit aller au-delà de la simple consultation des parties prenantes et doit être mise en œuvre à tous les niveaux : UE, États, régions, secteurs et entreprises.
- **La CES insiste sur la nécessité d'investissements massifs dans les infrastructures et les percées technologiques ainsi que d'un soutien fort aux services publics et à l'enseignement.** De tels investissements seront déterminants pour permettre à l'industrie européenne de prospérer. Ils seront également essentiels pour soutenir le potentiel industriel de l'Europe à l'avenir.
- **Pour financer leur stratégie industrielle, la CES appelle les institutions européennes à s'accorder sur un budget européen ambitieux et à adopter des mesures pour une fiscalité équitable.** Pour être correctement mise en œuvre et être plus qu'une simple coquille vide, la nouvelle stratégie industrielle pour l'Europe devra compter sur des investissements et des financements suffisants. Un CFP européen ambitieux, ainsi que des systèmes fiscaux équitables et efficaces, seront deux conditions préalables à la réussite d'une stratégie industrielle européenne, en particulier dans le contexte de la crise du COVID-19.
- **La CES appelle à une nouvelle stratégie industrielle sociale et durable qui renforce l'emploi et les chaînes de valeur stratégiques dans l'UE d'une manière qui contribue à la réalisation des objectifs du Green Deal européen.** La nouvelle stratégie industrielle de l'UE, ainsi que le plan d'action pour l'économie circulaire, devraient constituer la pierre angulaire de l'action de l'UE pour le climat et fournir les outils politiques et financiers nécessaires pour que l'industrie européenne passe au vert.
- **La CES appelle à une mutation numérique de l'industrie européenne qui soit juste et qui profite autant aux entreprises qu'aux travailleurs.** Alors que le COVID-19 a exacerbé la transformation numérique de l'entreprise et du travail, la stratégie industrielle devrait relever ces défis tout en améliorant la protection, l'employabilité et le bien-être des travailleurs.

1. Introduction et contexte

L'industrie européenne est actuellement confrontée à trois défis majeurs : la lutte contre le changement climatique, la gestion réussie de la transition vers une économie numérique et la sortie de la crise du COVID-19 :

- (1) Sur le changement climatique, les recommandations scientifiques du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) sont claires. Pour maintenir le réchauffement climatique en dessous de 1,5 à 2°C et éviter des conséquences irréversibles et désastreuses pour nos sociétés, il est urgent d'atteindre la neutralité climatique au plus tard en 2050. L'ampleur et la vitesse de cette transition sont sans précédent et nécessiteront des changements profonds dans les industries européennes. Cela est particulièrement vrai pour le secteur de l'énergie et les industries à forte intensité énergétique (comme l'acier, le ciment, les produits chimiques, le verre, etc.) ainsi que l'industrie automobile.
- (2) En parallèle, l'industrie européenne sera tenue d'effectuer une transition numérique qui nécessite des investissements massifs dans de nouvelles infrastructures et qui modifie profondément la manière dont les industries européennes fonctionnent et opèrent. L'organisation du travail ainsi que les qualifications et compétences requises vont également changer radicalement. Cette transition devra être gérée correctement pour garantir que l'industrie européenne reste en Europe et s'y relocalise, crée des emplois de qualité et renforce sa compétitivité mondiale.
- (3) Enfin, les mesures de confinement mises en place dans la plupart des pays pour enrayer l'épidémie de COVID-19 ont eu un impact négatif considérable sur plusieurs secteurs industriels et sur l'économie de l'UE. En effet, un grand nombre d'entreprises et de travailleurs ont arrêté ou considérablement réduit leurs activités, et la demande de biens et services a chuté dans de nombreux secteurs. Cela a conduit à des processus de restructuration massifs et à une hausse sans précédent du chômage au cours des dernières semaines et des derniers mois. Les travailleurs précaires ont été particulièrement touchés par ces circonstances.

Ces trois défis réunis rendent nécessaire l'élaboration par l'UE d'une stratégie solide et complète pour soutenir le potentiel industriel de l'Europe à l'avenir et garantir que les secteurs industriels et leurs travailleurs puissent se remettre pleinement de la crise du COVID-19. Cette stratégie devrait permettre à l'industrie européenne de contribuer à la réalisation d'une économie circulaire et neutre sur le plan climatique tout en garantissant l'indépendance énergétique de l'UE et l'accès à une énergie abordable. Elle doit être ambitieuse dans son contenu et suivie par une action politique forte. Elle devrait garantir que les plans de relance COVID-19, ainsi que les transitions climatiques et numériques, soient socialement équitables et fournissent suffisamment d'emplois de qualité, avec une garantie claire pour plus d'égalité. Enfin, cette stratégie devrait mettre un terme aux pratiques de délocalisation et au dumping social afin de créer et de maintenir des emplois de qualité dans l'UE.

Le 10 mars 2020, la Commission européenne a publié sa communication pour une nouvelle stratégie industrielle pour l'Europe¹. L'ambition affichée de la stratégie est d'aider l'UE à mener les transitions climatique et numérique ainsi qu'à stimuler la compétitivité.

Cette communication consiste en un certain nombre de plans d'action, stratégies et mesures politiques, articulés autour de neuf objectifs : (1) approfondir le marché unique et le rendre plus numérique, (2) maintenir une concurrence équitable à l'échelle mondiale, (3) soutenir l'industrie sur la voie de la neutralité climatique, (4) mettre en place une économie plus circulaire, (5) intégrer un esprit d'innovation industrielle, (6) assurer la qualification et la reconversion de la main-d'œuvre, (7) financer et investir dans la transition, (8) renforcer l'autonomie industrielle et stratégique de l'Europe, (9) adopter une approche de la gouvernance fondée sur le partenariat.

¹ COM(2020) 102, Commission européenne, https://ec.europa.eu/info/sites/info/files/communication-eu-industrial-strategy-march-2020_fr.pdf

Les sections suivantes de cette position fournissent une analyse et les recommandations de la CES sur les différentes mesures proposées dans cette nouvelle stratégie industrielle pour l'Europe. Le présent document est structuré comme suit : la première section aborde les nouveaux défis induits par la crise du COVID-19, la deuxième section formule des commentaires généraux sur la nouvelle stratégie industrielle, la troisième section apporte des commentaires spécifiques sur la dimension climatique et la quatrième section contient des commentaires sur la dimension numérique.

2. La nécessité d'une stratégie industrielle revue pour faire face aux défis engendrés par le COVID-19

La pandémie de COVID-19 et ses conséquences ont causé un ralentissement économique sans précédent en Europe. Les perturbations dans les chaînes d'approvisionnement causées par des mesures de confinement, combinées à une baisse de la demande ont réduit les flux de trésorerie et la stabilité financière des entreprises, conduisant bon nombre d'entre elles à l'insolvabilité et la restructuration. La capacité d'investissement de nombreuses entreprises a également été impactée négativement. Les conséquences sociales de cette crise devraient être considérables, avec une hausse sans précédent des licenciements et du chômage partout en Europe.

Pour atténuer ces impacts sociaux et économiques, la Commission européenne devrait réviser sa nouvelle stratégie industrielle pour l'Europe afin de répondre à ce nouveau contexte et à ces défis supplémentaires, y compris ceux résultant de pratiques commerciales déloyales. Pour ce faire, la Commission européenne devrait commencer par réaliser une évaluation d'impact détaillée afin de cartographier les coûts potentiels et les défis auxquels l'industrie et les secteurs des services européens seront confrontés à court terme en raison de la crise du COVID-19. Il s'agira ensuite de développer des mesures de soutien aux secteurs les plus touchés, notamment par le biais d'instruments de défense commerciale et de mesures de sauvegarde pertinentes. L'objectif principal de la stratégie industrielle devrait être de soutenir les travailleurs et de maintenir l'emploi dans ces secteurs tout en aidant l'industrie européenne à accroître sa résilience et sa durabilité à long terme.

Parallèlement à ses effets sur l'emploi, la crise du COVID-19 a aussi profondément modifié les conditions et l'environnement de travail des travailleurs : de nouvelles mesures de santé et de sécurité ont été introduites et le télétravail est devenu la norme pour de nombreuses personnes. La stratégie industrielle doit intégrer ces aspects, relever les défis potentiels et exploiter les nouvelles opportunités potentielles.

Enfin, la crise du COVID-19 a également souligné l'importance de maintenir une industrie européenne forte et de repenser les chaînes de valeur stratégiques. Le manque d'approvisionnement en équipements de protection ainsi que la pénurie de substances actives nécessaires à la production de médicaments ont illustré la forte dépendance de l'Europe à l'égard d'autres régions du monde, en particulier la Chine. Ces deux exemples sont particulièrement frappants, mais il en va de même pour de nombreux autres produits le long des chaînes de valeur. La nouvelle stratégie industrielle pour l'Europe devrait donc proposer des mesures fortes pour relocaliser les industries concernées, en ramenant les chaînes de valeur stratégiques et les emplois associés en Europe². Le raccourcissement de la chaîne d'approvisionnement pourrait également contribuer à réduire l'empreinte environnementale de certains produits.

Pour ces raisons, la CES appelle la Commission européenne à réviser sa proposition de nouvelle stratégie industrielle pour l'Europe et à l'intégrer au plan de relance COVID-19. Il est important que les plans de relance soient coordonnés entre les niveaux européen et national. La CES tient également à rappeler que toutes les mesures visant à relancer l'économie après la crise doivent être conformes aux principaux objectifs du Green Deal européen et compatibles avec l'accord de Paris et les ODD de l'ONU.

²Cette analyse est partagée par le Parlement européen dans sa récente proposition de résolution commune sur la pandémie de COVID-19 et ses conséquences, (2020/2616(RSP)) : https://www.europarl.europa.eu/doceo/document/RC-9-2020-0143_FR.pdf

Les programmes de relance, ainsi que les plans de sauvetage des entreprises, doivent être conçus dans l'idée de soutenir une transition juste vers une économie circulaire, numérique et neutre en carbone, tout en tenant compte des spécificités sectorielles et régionales. Les services publics et les investissements dans les infrastructures publiques ont un rôle crucial à jouer à cet égard et doivent être garantis. En outre, les plans de sauvetage doivent être conditionnés à une discipline financière (pas de paiement de dividendes, pas de rachat d'actions, pas de primes aux dirigeants, pas d'évitement fiscal ni planification fiscale agressive) et à des obligations sociales (maintien de l'emploi, conditions de travail de qualité et conformité au SEDS). Les plans de relance et de sauvetage doivent être élaborés par le biais du dialogue social, promouvoir la participation des travailleurs et être étroitement surveillés par les autorités publiques.

3. Considérations générales sur la nouvelle stratégie industrielle de l'UE pour l'Europe

Bien que les remarques générales de la section précédente doivent être gardées à l'esprit, cette section se concentrera sur la nouvelle stratégie industrielle pour l'Europe telle que proposée par la Commission européenne le 11 mars. Pour commencer, la CES tient à reconnaître certains des éléments positifs présentés dans ce document :

- Tout d'abord, la CES apprécie l'intention de la Commission d'opter pour une approche de partenariat en matière de gouvernance. La CES apprécie particulièrement la création d'une plateforme pour une transition juste ainsi que la mise en place d'un forum industriel où les partenaires sociaux seront activement impliqués dans la co-crédation et la co-conception de la politique industrielle. Cela doit se faire dans le respect de la spécificité des partenaires sociaux et de leur légitimité en tant qu'acteurs du dialogue social.
- La CES soutient pleinement l'analyse de la Commission selon laquelle une industrie européenne forte et compétitive contribue aux objectifs plus larges de protection des valeurs européennes clés dans un monde de plus en plus multipolaire. Une stratégie industrielle européenne est nécessaire pour libérer le potentiel industriel de l'Europe et créer de nouveaux emplois durables à l'avenir.
- Le mouvement syndical européen se réjouit également de trouver des propositions concrètes pour établir des stratégies commerciales offensives et défensives. Nous saluons l'intention de la Commission d'adopter rapidement l'instrument international de marchés publics afin de protéger les entreprises de l'UE contre des pratiques déloyales et de faire respecter la réciprocité des achats sur les marchés extérieurs³. Nous appelons la Commission européenne à utiliser pleinement son pouvoir diplomatique et de négociation avec ses partenaires commerciaux pour inclure des dispositions sociales et environnementales fortes dans les accords commerciaux préférentiels. Ces accords devraient également servir à renforcer le dialogue social et la négociation collective.
- La CES salue la révision envisagée du droit de la concurrence et des règles relatives aux aides d'État. Alors que ces règles sont fondamentales pour garantir une concurrence loyale dans le marché intérieur, il est important de les réviser pour garantir le plein respect des droits des travailleurs et des syndicats. Il est également crucial que ces règles contribuent à la création d'emplois de qualité en tenant davantage compte de considérations sociales et environnementales. À cet égard, la CES recommande d'élargir l'attention portée aux consommateurs pour inclure les effets sur l'emploi dans les tests de concurrence. La révision du droit de la concurrence et des règles relatives aux aides d'État devrait permettre aux États membres et aux institutions européennes de jouer un rôle plus actif dans la transition climatique. La politique de concurrence de l'UE devrait davantage soutenir la coopération

³ Il a été démontré que les entreprises européennes sont souvent discriminées sur les marchés extérieurs en raison des aides d'État étrangères et des subventions favorisant les entreprises des pays tiers. De même, les pays tiers utilisent souvent des aides étatiques pour accéder au marché européen, au détriment des entreprises européennes. Le développement de la filière photovoltaïque depuis 20 ans est particulièrement frappant (cf. EPSC strategic note, EU industrial policy after Siemens-Alstom, 2019, p.9)

dans le cadre de chaînes de valeur intégrées et le développement de projets industriels européens ambitieux, en accordant une attention particulière aux secteurs ou chaînes d'approvisionnement présentant un intérêt public stratégique ou confrontés à des changements structurels. La CES est convaincue qu'une telle révision offre une opportunité de s'éloigner de politiques économiques néolibérales uniquement basées sur la logique de marché. L'utilisation des aides d'État devrait être complétée par une capacité d'investissement européenne accrue afin d'éviter d'accentuer la fracture entre les États membres européens et de garantir une concurrence loyale sur le marché intérieur.

- En ce qui concerne l'enseignement et la formation, la CES salue également la mise à jour de la Stratégie en matière de compétences pour l'Europe ainsi que le lancement d'un Pacte européen pour les compétences. La qualification et la requalification des travailleurs seront un élément déterminant pour le succès des transitions climatiques et numériques en Europe. Par conséquent, la CES estime que le droit individuel à la formation devrait être introduit et mis en œuvre dans tous les États membres par le dialogue social, dans le cadre des conventions collectives existantes et des législations nationales sur l'accès effectif à la formation des employés. Les besoins en compétences doivent être anticipés au niveau sectoriel et de l'entreprise par le biais du dialogue social, de relations solides des partenaires sociaux avec les prestataires d'enseignement et de formation professionnels et du renforcement des capacités des partenaires sociaux dans chaque pays. Les politiques actives du marché du travail et les services publics de l'emploi ont également un rôle clé à jouer dans la formation, la requalification et l'amélioration des compétences des travailleurs. La CES insiste pour que les coûts de formation soient pris en charge par les employeurs et pour que les activités de formation se déroulent autant que possible pendant les heures de travail.
- Enfin, le mouvement syndical européen soutient fermement l'intention de la Commission de mettre en œuvre la stratégie européenne en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes, adoptée en mars 2020. Afin d'éviter l'aggravation des inégalités existantes entre les sexes, particulièrement vives dans les secteurs industriels, des politiques publiques ambitieuses sont nécessaires pour assurer la convergence dans les années à venir.

Le soutien des syndicats à ces différentes initiatives dépendra de la manière dont elles sont conçues et mises en œuvre. À cet égard, la CES fournira une analyse et des commentaires plus approfondis lorsque de telles propositions seront publiées.

Cela étant dit, la CES estime qu'il manque un certain nombre d'éléments dans la proposition de la Commission pour une nouvelle stratégie industrielle pour l'Europe. Et d'autres éléments devraient être significativement améliorés. Les sections ci-dessous mettent en exergue les aspects manquants et contiennent des recommandations à l'attention des décideurs politiques.

3.1. Un budget européen ambitieux et une fiscalité équitable : deux conditions préalables à une stratégie industrielle européenne réussie

Pour être plus qu'une simple coquille vide, la nouvelle stratégie industrielle pour l'Europe devra compter sur des investissements et des financements suffisants. À cette fin, le cadre financier pluriannuel (CFP) et les fonds structurels de l'UE seront des instruments clés. La CES tient à exprimer ses vives inquiétudes quant au niveau d'investissement et de financement dans la proposition actuelle par rapport à l'ampleur des défis en jeu.

À cet égard, la CES est particulièrement préoccupée par l'état d'avancement des discussions sur le CFP pour la période 2021-2027. À un moment où des niveaux importants d'investissements sont nécessaires pour faire face à de multiples défis, la CES exhorte le Conseil de l'UE à augmenter considérablement le CFP et à soutenir la nouvelle proposition de budget de la Commission

Européenne pour alimenter le plan de relance pour l'Europe⁴. La CES appelle tous les États membres à prendre leurs responsabilités dans ces négociations.

Pour parvenir à un financement suffisant, la CES recommande que les ressources propres de l'UE soient étendues avec l'adoption des mesures suivantes : une taxe européenne sur les transactions financières, une assiette européenne commune consolidée pour l'impôt des sociétés, un taux minimum commun d'impôt des sociétés de 25 % et une taxe numérique⁵.

L'utilisation des revenus issus de la mise aux enchères dans le cadre du système d'échange de quotas d'émission (SEQE), afin de catalyser l'innovation à faible émission de carbone dans les secteurs couverts par le SEQE⁶, ainsi qu'une taxe carbone (pour les secteurs non couverts par le SEQE), pourraient également permettre d'obtenir des financements supplémentaires. Il pourrait également y avoir des revenus supplémentaires provenant d'un mécanisme d'ajustement carbone aux frontières ou d'une contribution nationale calculée sur la quantité de déchets d'emballages en plastique non recyclés⁷. La Commission ne devrait toutefois pas s'appuyer uniquement sur ces outils pour financer l'action climatique, la transition numérique et le remboursement des dettes futures. En effet, les revenus SEQE et contributions sur les plastiques non recyclés devraient diminuer à long terme une fois que l'Europe se rapprochera de la neutralité climatique et de l'économie circulaire. De même, pour être conforme à l'OMC, le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières ne devrait pas prendre la forme d'une taxe protectionniste. Par conséquent, la quantité d'argent à générer à partir de ce nouvel outil sera très probablement limitée.

Enfin, la CES salue la décision de la Commission européenne de suspendre le pacte de stabilité et de croissance et demande à l'annuler définitivement pour des investissements liés à l'action climatique. Nous saluons également le programme d'achat d'urgence face à la pandémie de 1350 milliards € de la BCE ainsi que la capacité de prêt accrue de 200 milliards € de la Banque européenne d'investissement pour soutenir l'économie de l'UE. Ces mesures devraient être utilisées pour soutenir la reprise de l'industrie européenne et la transition vers une économie neutre sur le plan climatique, circulaire et numérique.

3.2. Une gouvernance inclusive, avec en son centre les travailleurs et les syndicats, et une dimension sociale forte pour réduire les inégalités

Parallèlement aux aspects financiers, la CES souhaite souligner la nécessité de mettre davantage l'accent sur la dimension sociale dans la nouvelle stratégie industrielle pour l'Europe. Le document mentionne que le Socle européen des droits sociaux (SEDS) est la boussole de la Commission pour garantir que les transitions climatique et numérique soient socialement équitables, mais il s'avère que la stratégie manque de mesures concrètes pour sa mise en œuvre. Les syndicats appellent les décideurs politiques de l'UE et les États membres à traduire les principes du SEDS en politiques concrètes et à garantir le respect approprié des droits des travailleurs ancrés dans le traité sur l'UE et le droit dérivé de l'UE. La nouvelle stratégie industrielle devrait garantir des conditions et un environnement de travail de qualité ainsi qu'une protection sociale adéquate pour soutenir les travailleurs dans leur transition. La prévention du dumping social et l'amélioration de la protection sociale devraient être au cœur des objectifs de la stratégie industrielle. À cet égard, la CES demande à la Commission d'interdire les modèles commerciaux basés sur le travail précaire tels que les contrats zéro heure, le faux travail indépendant et faux détachement, les mini-emplois, etc. Ces pratiques aggravent les conditions de travail et diminuent les salaires. Au contraire, la nouvelle

⁴ COM(2020) 442 final, Commission européenne, https://eur-lex.europa.eu/resource.html?uri=cellar:4524c01c-a0e6-11ea-9d2d-01aa75ed71a1.0011.02/DOC_1&format=PDF

⁵ Voir le programme d'action 2019-2023 de la CES, adopté en mai 2019, Vienne,

<https://www.etuc.org/sites/default/files/publication/file/2019-08/CES-14e%20Congre%CC%80s-Action%20Programme-FR-02.pdf>

⁶ La CES soutient le transfert de 20 % des revenus des ventes aux enchères du SEQE afin d'augmenter les ressources propres de l'UE. Toutefois, pour éviter de réduire les ressources financières disponibles pour l'action climatique, les 20 % des recettes du SEQE qui seront prélevés auprès des États membres pour contribuer au budget de l'UE devraient être clairement affectés à l'innovation à faible émission de carbone dans les secteurs couverts par les systèmes d'échange de quotas d'émission de l'UE (SEQE).

⁷ Pour plus de détails, voir la position de la CES sur la proposition de la Commission européenne pour le budget 2021-2027, 26 juin 2018, <https://www.etuc.org/fr/document/etuc-position-european-commission-proposal-eu-budget-2021-2027>

stratégie industrielle pour l'Europe devrait permettre une reprise de l'UE fondée sur le progrès social et créant des emplois directs de qualité.

De même, la CES regrette que la proposition de la Commission ne contienne pas de mesures visant à renforcer la participation des travailleurs, le dialogue social et la négociation collective. La CES insiste sur le fait que les travailleurs font partie de la solution et que leur implication est cruciale. Les syndicats sont structurés, ont une vision du terrain et représentent démocratiquement les personnes les plus touchées. Ils sont déterminants pour définir les différentes mesures permettant de répondre aux besoins des travailleurs et pour identifier les principaux défis à relever. La nouvelle stratégie industrielle pour l'Europe devrait inclure des politiques adéquates pour garantir l'information, la consultation et la participation des travailleurs dans le cadre des processus de transition et de restructuration. Elle devrait assurer un dialogue social efficace ainsi que des systèmes nationaux et sectoriels de négociation collective qui garantissent l'autonomie des partenaires sociaux.

En ce qui concerne les conséquences sociales des transitions climatique et numérique, la Commission devrait réévaluer l'adéquation de l'acquis communautaire en matière de droit du travail (comme la législation européenne sur les licenciements collectifs, les transferts d'entreprises, l'insolvabilité de l'employeur, le Fonds européen d'ajustement à la mondialisation) et le renforcer pour mieux soutenir une transition juste pour les travailleurs, qui ne laisse personne sur la touche.

Une autre critique à l'égard de la proposition de la Commission est qu'elle ne s'attaque pas suffisamment aux inégalités existantes entre les pays et les régions. Pour assurer une transition juste, la nouvelle stratégie industrielle pour l'Europe devrait viser à réduire les inégalités territoriales et à atteindre la convergence entre les États membres. Cet objectif devrait être poursuivi en mettant en place des mécanismes de solidarité solides, notamment en augmentant significativement le financement de la cohésion dans le budget de l'UE. Si nous ne créons pas une telle solidarité, le risque est grand que les inégalités existantes entre les pays s'aggravent : les pays et régions riches, bénéficiant d'une main-d'œuvre hautement qualifiée, d'infrastructures de qualité et d'une forte capacité d'innovation, prospéreront tandis que les régions pauvres avec des infrastructures de faible qualité, une main-d'œuvre peu qualifiée et une faible capacité d'investissement seront laissées pour compte. À cet égard, il importe également que la nouvelle stratégie industrielle pour l'Europe tienne davantage compte des spécificités régionales et de la cohésion territoriale. Elle devrait soutenir les régions vulnérables les plus touchées par la transition numérique et la décarbonation, par exemple en développant des stratégies de spécialisation intelligente ou en soutenant massivement les investissements dans des infrastructures respectueuses du climat. Une attention particulière doit également être accordée aux régions ultrapériphériques. La création de tels pôles régionaux pourrait également être stimulée par une coordination plus formalisée avec les autorités régionales et locales lors des phases de conception et de mise en œuvre de la stratégie industrielle.

Dans le même sens, la CES voit la nécessité de politiques plus ambitieuses pour lutter contre les inégalités entre les personnes et les secteurs en matière de formation. D'une part, 70 millions de personnes peu qualifiées ont besoin d'améliorer leurs compétences et, d'autre part, les travailleurs qualifiés subissent une pression continue en faveur de l'actualisation de leurs compétences et la formation continue. Tous devraient être adéquatement soutenus afin d'obtenir un apport durable et de qualité en compétences de base, compétences clés et compétences professionnelles.

Comme mentionné précédemment, l'équité de la politique industrielle dépendra également de la capacité de l'Union européenne et des États membres à mettre en place une fiscalité équitable sur les entreprises et les secteurs qui bénéficient le plus de la transition. Cela garantirait une répartition équitable des gains et des coûts de la transition tout en fournissant un budget public suffisant pour réaliser les investissements nécessaires dans les infrastructures, les formations, la recherche et l'innovation.

En ce qui concerne la responsabilité sociale des entreprises et la diligence raisonnable, la CES est d'avis que la nouvelle stratégie industrielle de l'UE devrait s'appuyer sur des cadres juridiquement contraignants pour garantir les droits des travailleurs et des syndicats. Elle devrait également s'appuyer sur un examen du reporting non financier sur la durabilité. Ces cadres juridiques contribueraient de manière significative aux objectifs de la nouvelle stratégie industrielle de l'UE et garantiraient la prise en compte appropriée des préoccupations sociales et environnementales. À

cet égard, la CES se félicite vivement de l'engagement pris par la Commission européenne d'adopter un cadre juridiquement contraignant pour l'UE sur la diligence raisonnable obligatoire en matière de droits de l'homme et de conduite durable des affaires. Ce nouveau cadre devrait être adopté dès que possible.

Dans sa nouvelle stratégie industrielle pour l'Europe, la Commission européenne souligne également la nécessité d'approfondir davantage le marché unique et de lever les obstacles et la bureaucratie existants. La CES estime qu'une nouvelle expansion du marché intérieur et, par conséquent, des libertés économiques, nécessite une réflexion plus approfondie sur la manière de combiner cette approche avec des normes sociales, de travail et environnementales fortes. Le développement économique durable de l'industrie européenne devrait en effet aller de pair avec la convergence vers le haut des conditions de vie et de travail et, par conséquent, la CES s'opposerait à toute tentative de supprimer ou de réduire la réglementation existante en matière de protection sociale au niveau européen et national. En outre, la CES insiste sur le fait que, pour construire une économie verte et sociale, l'Europe a besoin d'une approche gouvernementale active, basée sur des politiques et des réglementations publiques saines, plutôt que de s'appuyer uniquement sur les forces du marché.

3.3. Des investissements importants dans les infrastructures et les percées technologiques ainsi qu'un soutien fort aux services publics et à l'enseignement.

Parallèlement à ces considérations sociales, la CES appelle la Commission européenne à accroître ses investissements dans les infrastructures publiques et à inclure une forte dimension du secteur public dans sa nouvelle stratégie industrielle pour l'Europe. En effet, pour se développer, l'industrie a besoin d'infrastructures performantes et bien financées telles que les voies ferrées et routières, les réseaux électriques, les services de traitement des eaux et des déchets, etc. Les services publics tels que les systèmes éducatifs assurent une main-d'œuvre hautement qualifiée tandis que l'innovation industrielle dépend souvent fortement de la recherche fondamentale menée dans les universités et les institutions de recherche publiques. Dans le même ordre d'idées, les infrastructures publiques de garde d'enfants et de soins aux personnes âgées apportent un soutien nécessaire aux travailleurs et à leurs familles. Nombre de ces infrastructures et services dépendent des autorités locales, régionales ou nationales et leur rôle doit être reconnu dans la nouvelle stratégie industrielle de la Commission pour l'Europe. En outre, la CES souligne la nécessité d'investir dans des administrations publiques de qualité telles que l'inspection du travail, les agences de protection de l'environnement et les administrations fiscales pour mettre en œuvre, accompagner et assurer le suivi de la stratégie industrielle. La politique industrielle doit être coordonnée avec les politiques publiques, notamment dans les domaines de la santé et de la défense.

En ce qui concerne l'innovation, la recherche et le développement, les dernières décennies ont montré que l'UE ne capitalise pas suffisamment sur les connaissances générées par ses programmes de recherche financés par des fonds publics. Très souvent, les technologies développées en Europe sont commercialisées ailleurs et les entreprises européennes éprouvent des difficultés à exploiter et matérialiser ces connaissances. Pour y remédier, la nouvelle stratégie industrielle pour l'Europe devrait garantir un soutien suffisant lors des phases finales du processus d'innovation, par exemple en développant des installations pilotes et de démonstration pour les percées technologiques clés⁸. Elle devrait également garantir que les premières applications industrielles de la recherche et du développement financés par des fonds publics se fasse à l'intérieur de l'UE, de préférence dans les régions les plus vulnérables. Enfin, elle devrait créer des synergies entre les universités, les entreprises et les syndicats pour renforcer le lien entre la recherche, l'industrie et la main-d'œuvre, et stimuler l'innovation industrielle. Pour ce faire, le recours aux partenariats publics-privés doit se faire de manière cohérente et équilibrée. De tels partenariats ne devraient en aucun cas remplacer les services publics. Plusieurs propositions de la nouvelle stratégie industrielle pour l'Europe vont dans ce sens, mais elles devraient être renforcées.

⁸ Cela est particulièrement vrai pour les percées technologiques à fort potentiel de décarbonation dans les industries à forte intensité énergétique telles que l'électrification des processus thermiques, l'hydrogène propre, etc.

La CES insiste également sur le rôle que les marchés publics devraient jouer pour orienter le marché vers des normes du travail plus élevées ainsi que vers des produits et services respectueux du climat. Selon la Commission européenne, « chaque année, les autorités publiques de l'UE dépensent environ 14 % de leur PIB en marchés publics. Ceci représente plus de 1,9 billion d'euros »⁹. La CES appelle la Commission européenne à recourir aux marchés publics pour accélérer la transition vers une économie circulaire et neutre sur le plan climatique. Parallèlement à ces considérations environnementales, la CES insiste également sur le renforcement des critères sociaux pour accéder aux marchés publics et leur utilisation pour garantir des conditions de travail décentes ainsi que le renforcement des droits de négociation collective et syndicaux¹⁰. Les marchés publics devraient également être utilisés pour prévenir l'évasion et la fraude fiscale. Pour garantir cela, les entreprises qui remportent des marchés publics devraient avoir l'obligation de fournir des informations sur le lieu où elles payent leurs impôts, pays par pays.

Enfin, la CES estime que le rôle des petites et moyennes entreprises (PME) doit être renforcé afin d'apporter des technologies innovantes sur le marché et de réaliser la transition climatique et numérique. La stratégie des PME pour une Europe durable et numérique contient plusieurs propositions en ce sens, par exemple en leur permettant d'accéder aux aides d'État, en facilitant leur participation aux marchés publics, etc. Cependant, la stratégie ne comprend aucune mesure pour garantir l'information, la consultation et la participation des travailleurs dans ce processus. Pour assurer une transition juste, la CES demande à la Commission européenne de veiller à ce que les travailleurs des PME et leurs syndicats soient impliqués dans les discussions relatives aux stratégies de décarbonation et de transformation numérique. Les travailleurs des PME devraient également participer aux discussions sur les politiques industrielles.

En bref, des investissements massifs dans les infrastructures, les percées technologiques et les services publics, combinés à un rôle plus important des petites et moyennes entreprises innovantes, seront des éléments essentiels pour développer et soutenir le potentiel industriel de l'UE à l'avenir. La CES appelle la Commission européenne à insister davantage sur ces aspects dans sa nouvelle stratégie industrielle pour l'Europe.

4. Remarques spécifiques sur la dimension climatique

En ce qui concerne la dimension climatique de la stratégie industrielle de l'UE, la CES se félicite d'une série d'éléments positifs, mais souhaite les relier à quelques recommandations :

- Tout d'abord, nous saluons favorablement la grande importance accordée aux politiques climatiques dans la stratégie. Comme mentionné ci-dessus, l'ampleur du défi est énorme et aura un impact profond sur l'industrie européenne et ses travailleurs. Il est donc nécessaire d'avoir des orientations politiques fortes pour piloter l'action climatique et soutenir l'industrie vers la décarbonation. À cet égard, la CES salue l'initiative de la Commission d'établir un Fonds pour une transition juste ainsi que la récente proposition de porter son budget à 40 milliards €. Dans le contexte actuel, il devrait être clair que les investissements pour aider l'industrie européenne à se remettre de la crise du COVID-19 ne devraient pas aller à l'encontre de l'engagement de l'UE à lutter contre le changement climatique et devraient être conditionnés à des exigences fortes en ce qui concerne les conditions de travail des travailleurs (cf. supra).
- Alors que le Green Deal européen devrait continuer à guider les évolutions politiques futures pour permettre à l'UE d'atteindre la neutralité climatique d'ici 2050, il est de la plus haute importance de s'assurer que la crise du COVID-19 ne conduira pas à un affaiblissement des industries européennes. Dans cette perspective, nous aimerions que la Commission européenne cartographie les conséquences possibles de la crise actuelle sur les chaînes de

⁹ Fiche thématique du Semestre européen : marchés publics, Commission européenne, 2017,

https://ec.europa.eu/info/sites/info/files/file_import/european-semester_thematic-factsheet_public-procurement_fr.pdf

¹⁰ Selon une nouvelle décision de la CE (C-395/18 Tim), les lois environnementales, sociales et du travail dans les marchés publics constituent une « valeur cardinale » conforme aux exigences et principes fondamentaux du droit des marchés publics.

valeur industrielles afin d'identifier où certains problèmes pourraient survenir pour que les entreprises mettent en œuvre ou respectent la législation européenne. Pour ces cas limités, où il existe des preuves solides que la crise du COVID-19 empêche les entreprises de faire face à la législation européenne, des mesures supplémentaires devraient être prises pour les aider à respecter les normes environnementales.

- L'approche adoptée par la Commission d'examiner la chaîne de valeur industrielle plutôt que les secteurs est également intéressante. À cet égard, nous soutenons le développement d'une stratégie européenne sur l'acier propre, d'une stratégie chimique pour la durabilité, d'une stratégie sur les énergies renouvelables offshore, d'une stratégie pour une mobilité durable et intelligente, d'une vague de rénovation, d'une stratégie européenne pour le textile, d'une initiative électronique circulaire et d'une nouvelle stratégie pharmaceutique. Le développement d'une Alliance pour un hydrogène propre, ainsi que le lancement de nouveaux projets importants d'intérêt européen commun (IPCEI), de même que ceux portant sur les batteries et la micro-électronique, seront également essentiels pour canaliser les dépenses publiques, piloter l'innovation et développer une vision commune pour l'industrie européenne. La CES tient toutefois à souligner que, pour apporter des changements significatifs, ces stratégies devront s'accompagner d'investissements massifs dans de nouvelles technologies et infrastructures révolutionnaires, y compris le captage du carbone, son utilisation, son transport et son stockage (CCSU)¹¹. Si nous nous réjouissons fortement de l'utilisation des IPCEI et de la révision des lignes directrices relatives aux aides d'État, nous tenons à souligner une nouvelle fois la nécessité d'accroître l'ambition du plan d'investissement du Green Deal européen.
- La CES salue également la proposition de la Commission pour un plan d'action pour l'économie circulaire qui vise, entre autres, à introduire un cadre de politique des produits durables, à créer des modèles commerciaux en boucle fermée dans des chaînes de valeur de produits clés tels que les batteries, le textile, le transport, l'emballage, la construction, l'alimentation et l'électronique, et à impliquer les consommateurs. Le mouvement syndical européen ne peut qu'approuver de telles mesures car elles augmenteront la durabilité de l'industrie européenne et contribueront à la création d'emplois tout en réduisant la dépendance de l'Europe aux matières premières critiques. À cet égard, il est important que le plan d'action pour l'économie circulaire et la nouvelle stratégie industrielle pour l'Europe soient intrinsèquement liés. Nous saluons également le fait que les besoins en compétences de l'économie circulaire feront partie de l'agenda des compétences mis à jour pour l'Europe. La CES regrette toutefois qu'aucune attention particulière ne soit accordée aux travailleurs et au rôle des syndicats dans l'actuel plan d'action pour l'économie circulaire proposé par la Commission. En effet, si nous soutenons fermement les mesures globales détaillées dans le plan d'action, nous pensons qu'une attention accrue doit être accordée à l'éradication de tout impact négatif que de tels changements pourraient avoir sur les travailleurs en termes de santé et de sécurité, d'organisation du travail et de conditions de travail. Les mesures de santé et de sécurité devraient notamment être renforcées dans le secteur de la gestion des déchets, mais pas seulement. Parallèlement, une attention particulière devrait être accordée à la garantie que les nouveaux emplois créés sont des emplois de qualité (par exemple, empêcher le dumping social, interdire les contrats zéro heure, protéger les travailleurs indépendants, etc.). Pour que ces préoccupations soient prises en compte, il est crucial que les représentants des travailleurs et les syndicats participent à l'élaboration de l'économie circulaire. Il sera également important que les municipalités soient soutenues dans cette

¹¹ Sur ce point, la CES ne s'oppose pas à l'utilisation de solutions CDR parmi lesquelles le CCSU, mais en dernier recours pour compléter ce que l'énergie renouvelable et l'efficacité énergétique peuvent accomplir. Les solutions CDR déployées doivent apporter des certitudes sur le stockage du CO₂, respecter le principe de précaution, et être strictement conformes aux normes les plus élevées en matière de santé, sécurité et environnement ainsi qu'aux ODD de l'ONU. De ce point de vue, la CES s'oppose fermement à toute forme de géo-ingénierie. Les CDR doivent également être sélectionnés en toute transparence avec la participation démocratique des communautés touchées et dans le plein respect du droit européen et international, et notamment de la Convention d'Aarhus. Les CDR ne peuvent en aucun cas être utilisés comme leurre pour reporter les actions de transformation nécessaires pour passer à une économie à faible émission de carbone.

transition puisqu'elles joueront un rôle clé à travers leurs tâches, comme la supervision du recyclage et de la collecte des déchets.

- En ce qui concerne la mise en place d'un mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (CBAM), la CES estime qu'un tel mécanisme devrait être exploré pour éviter les fuites de carbone et d'investissements, ainsi que la concurrence internationale déloyale. Un tel outil, combiné à une politique d'innovation et à des mesures visant à créer des marchés de pointe pour les biens industriels à faible émission de carbone, contribuera à renforcer l'action en faveur du climat tout en maintenant et en créant des emplois de qualité et des industries innovantes dans l'UE. Cela pourrait également être un moyen efficace de promouvoir des politiques climatiques plus ambitieuses sur la scène internationale et de réduire l'empreinte carbone de nos importations. Cependant, afin d'être efficace, le CBAM doit être soigneusement conçu et respecter les principes énoncés ci-dessous. Premièrement, la mesure devrait être compatible avec les règles de l'Organisation mondiale du commerce, de l'Accord de Paris et des ODD de l'ONU. Elle doit contribuer à l'action climatique et prévenir les abus protectionnistes pour éviter les conflits commerciaux. Deuxièmement, afin d'être réalisable et applicable, la mesure devrait être limitée aux secteurs stratégiques qui sont à la fois intensifs en carbone et à forte intensité commerciale (comme l'acier, le ciment, l'aluminium, la production d'électricité...) et ne devrait pas avoir un impact disproportionné sur d'autres secteurs en aval dans les chaînes de valeur. Troisièmement, la mesure devrait respecter le principe des responsabilités communes mais différenciées et des capacités respectives. Le mouvement syndical européen réclame un CBAM depuis de nombreuses années et insiste sur la nécessité d'une mesure qui protégera les industries européennes du dumping climatique alors qu'elles investissent dans la décarbonation. La conception et la mise en œuvre d'un CBAM ne doivent pas conduire à des bénéfices exceptionnels et à une rémunération excessive pour les entreprises. Enfin, pour éviter tout impact socioéconomique négatif sur les travailleurs, il sera crucial que les syndicats et les représentants des travailleurs soient impliqués dans les discussions.
- Le lien entre l'ambition climatique et la politique industrielle devrait être davantage développé par l'UE par le biais d'évaluations d'impact sectorielles et de feuilles de route sectorielles de décarbonation, notamment pour préparer l'examen des instruments de politique climatique de l'UE et principalement la révision du SEQE de l'UE (proposition de la CE prévue pour juin 2021). Le SEQE de l'UE ne constitue pas une politique industrielle et sa révision devrait être soutenue par un large ensemble d'instruments qui permettront à l'UE de piloter la décarbonation de ses chaînes de valeur industrielles sans miser sur ce qu'un instrument axé sur le marché peut apporter.

Veillez-vous référer à la position complète de la CES sur les initiatives du Green Deal européen pour des commentaires et recommandations plus détaillés sur les politiques climatiques et énergétiques¹².

5. Remarques spécifiques sur la dimension numérique

La nouvelle stratégie industrielle pour l'Europe souligne la nécessité pour l'industrie européenne d'exploiter le potentiel des nouvelles technologies et de l'économie des données. Cela devrait créer de nouveaux modèles économiques, fournir aux travailleurs de nouvelles compétences et soutenir la décarbonation de l'économie. L'extensibilité des solutions digitales est identifiée comme un facteur clé pour gérer avec succès la transition de l'Europe vers une économie numérique. L'investissement dans la recherche est jugé crucial pour permettre le déploiement de technologies dans des domaines clés, tels que l'intelligence artificielle, la 5G, l'analyse des données et des métadonnées ; et pour rendre l'industrie européenne compétitive à l'échelle mondiale dans le développement d'infrastructures numériques stratégiques, pour permettre aux entreprises européennes de créer, de

¹² Résolution de la CES sur les initiatives européennes en matière de Green Deal, 9 juin 2020,

<https://www.etuc.org/fr/document/resolution-de-la-ces-sur-les-initiatives-europeennes-en-matiere-de-green-deal-loi-sur-le>

rassembler et d'utiliser des données pour améliorer les produits et services et d'être compétitives à l'échelle internationale.

La Commission européenne a publié une série de communications relatives à la transformation numérique, en même temps que la nouvelle stratégie industrielle pour l'Europe : parmi les principales, les communications sur l'avenir numérique de l'Europe¹³, une stratégie européenne pour les données¹⁴ un livre blanc sur l'intelligence artificielle - Une approche européenne axée sur l'excellence et la confiance¹⁵. Ce faisant, la Commission européenne montre clairement l'importance stratégique des technologies numériques et des données. La plupart des mesures prises et prévues dans les domaines numériques visent à approfondir le marché intérieur et en particulier le marché unique numérique. Ces mesures auront un impact sur l'industrie européenne, en particulier sur le paquet Digital Services Act, la révision du règlement eIDAS et l'initiative électronique circulaire.

La CES salue l'approche holistique de la transformation numérique et voit la volonté d'apporter de la cohérence entre les différentes initiatives visant à numériser l'Europe et l'économie et à fournir un meilleur accès aux outils et infrastructures numériques aux entreprises, aux travailleurs et aux citoyens.

La CES est toutefois fermement convaincue que les initiatives visant à approfondir davantage le marché intérieur de l'UE ne devraient pas reposer sur l'élimination des obstacles identifiés par les organisations commerciales, comme le rapporte la Commission européenne¹⁶. Il faudrait faire beaucoup plus pour aligner l'intégration du marché sur les droits du travail et les normes environnementales. La CES soutient l'intégration numérique du marché intérieur, lorsque les conditions sont réunies pour intégrer dans les initiatives de la Commission européenne les droits du travail et sociaux tels qu'ils sont ancrés dans la CDFUE, y compris un cadre solide de relations industrielles. La poursuite de l'intégration numérique du marché intérieur ne devrait pas conduire à la déréglementation des normes sociales, du travail et de l'environnement pour les entreprises, y compris au niveau national.

La nouvelle stratégie industrielle pour l'Europe donne une vision globale de la stratégie de la Commission européenne. Par conséquent, cette position traite de la communication connexe de la Commission européenne, avec une référence, le cas échéant, à certaines des autres communications mentionnées. Une position spécifique de la CES abordera la question de l'intelligence artificielle et de la stratégie européenne pour les données, en raison des implications spécifiques pour les travailleurs en termes de protection (des données).

La CES estime que la nouvelle stratégie industrielle pour l'Europe devrait renforcer l'introduction et la performance des nouvelles technologies numériques. La transformation numérique de l'économie est essentielle pour garantir les perspectives économiques et le bien-être de la société, si elle est développée et utilisée de manière durable, en respectant la concurrence et les règles de protection des données. La technologie numérique et l'automatisation ont déjà eu un impact important sur tous les secteurs de l'économie et ont pris une part croissante dans la vie quotidienne de la plupart des citoyens. La transformation numérique a un impact sur le lieu de travail, l'environnement de travail et les conditions de travail. Il est donc attendu que la nouvelle stratégie industrielle pour l'Europe apporte une valeur ajoutée numérique non seulement pour les entreprises, mais aussi pour les travailleurs en offrant des pistes pour répondre aux défis sociétaux soulevés par la transformation numérique au travail. Outre le changement climatique, l'industrie à faible émission de carbone, l'économie circulaire, la mobilité propre, la cybersécurité et la transformation numérique devraient également ouvrir la voie à un lieu de travail plus connecté, respectueux de la protection des données

¹³ https://ec.europa.eu/info/sites/info/files/communication-shaping-europes-digital-future-feb2020_fr.pdf

¹⁴ https://ec.europa.eu/info/sites/info/files/communication-european-strategy-data-19feb2020_fr.pdf

¹⁵ https://ec.europa.eu/info/sites/info/files/commission-white-paper-artificial-intelligence-feb2020_fr.pdf

¹⁶ voir communication CE : « Recenser et identifier les obstacles au marché unique » (COM(2020) 93 final) <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:52020DC0093 & from=ES> et « Business Journey on the Single Market: Practical Obstacles and Barriers' SWD(2020) 54 final https://ec.europa.eu/info/sites/info/files/eu-single-market-barriers-staff-working-document_en.pdf

et de la vie privée, du droit des travailleurs à la déconnexion et du bien-être des travailleurs. C'est d'autant plus vrai qu'avec la crise du COVID-19, le recours aux technologies numériques s'est accru.

La crise du COVID-19 a également exacerbé la nécessité pour l'Europe d'accélérer son leadership numérique et de démontrer sa capacité à gagner un marché plus important, dans tous les secteurs, en Europe et dans le monde. Globalement, les entreprises technologiques sortiront beaucoup plus fortes de cette crise. Dans le même ordre d'idées, la grande dépendance vis-à-vis d'opérateurs externes pour la plupart des technologies avancées a récemment conduit la Commission européenne à proposer d'importants investissements dans la transformation numérique mue par l'innovation et une relocalisation de technologies et de l'expertise correspondante en Europe. Cela conduira très probablement à un approfondissement de la transformation numérique de la plupart des secteurs de l'économie. Cette transformation doit cependant faire l'objet d'un suivi attentif et doit s'accompagner d'une transition socialement durable. Le pouvoir de transformation des technologies numériques est considérable et pourrait avoir des effets négatifs. Alors que l'économie des données, l'Internet des objets, le cloud computing, l'intelligence artificielle et l'industrie de pointe façonneront l'avenir de l'industrie européenne pour servir la société dans son ensemble, ils entraîneront une modification profonde du travail et des lieux de travail, et l'adaptation de la main-d'œuvre, non seulement en termes d'enseignement et de compétences, mais aussi en termes d'organisation du travail et d'environnement de travail.

La Commission européenne souligne l'importance stratégique des données dans sa stratégie européenne en matière de données. La transformation numérique de l'économie a conduit à la quatrième révolution industrielle. De même, les données deviennent le « nouvel eldorado » de la croissance et de l'innovation, à travers des produits et services générant une valeur économique et sociétale importante. La production, le stockage, le traitement et le partage des données devraient être réglementés et soutenus par des espaces de données européens interopérables partagés dans des chaînes de valeur stratégiques et des domaines d'intérêt public. Une stratégie industrielle plus large devrait se concentrer sur des investissements dans les technologies et infrastructures numériques clés.

La CES estime que la nouvelle stratégie industrielle pour l'Europe devrait s'appuyer sur une stratégie européenne en matière de données qui devrait prévoir un règlement sur la concurrence loyale dans l'économie numérique. Les Big Five (GAFAM) et l'émergence d'autres entreprises numériques puissantes créent des monopoles qui exercent un haut niveau de contrôle des données dans le monde entier. Cela conduit à une extraction excessive des rendements de l'économie réelle et à un transfert de valeur ajoutée vers les plateformes. Jusqu'à présent, peu de textes législatifs de l'UE visent spécifiquement à réglementer les entreprises numériques. Trop laxistes ou complaisants, de nombreux États membres préfèrent offrir des avantages concurrentiels à ces entreprises, contournant la réglementation fiscale, mais aussi les droits syndicaux et le droit du travail. Ces avantages concurrentiels déloyaux déforment non seulement le marché, mais ils rendent également de nombreux États membres et régions dépendants de quelques géants numériques privés.

La CES est d'avis qu'une réglementation sectorielle est nécessaire de toute urgence pour amener les plateformes numériques qui dominent le marché à compléter et adapter les règles de concurrence, notamment en tenant compte de la manière dont la dimension numérique affecte les marchés pertinents et le comportement des utilisateurs. La CES recommande de mettre en place un régime de licence pour les droits non exclusifs d'accès et de traitement. Une réglementation est également nécessaire pour encadrer la libre circulation des données, la protection des données, la façon dont les données et les algorithmes sont créés et utilisés, et pour organiser l'accès aux données industrielles dans des conditions FRAND (Fair, Reasonable and Non-Discriminatory). La CES est fermement convaincue qu'une surveillance européenne et nationale de la concurrence numérique est nécessaire. Cette autorité de l'UE devrait assurer une supervision ex ante et surveiller et contrôler les entreprises numériques. Ces objectifs pourraient également être explicitement ancrés dans la législation sur les services numériques.

Des investissements dans les technologies et les infrastructures seront également essentiels pour gérer la transition numérique. Pour assurer la convergence et éviter une Europe à deux vitesses, la CES recommande des investissements dans les infrastructures, en particulier dans les régions

moins développées et les zones rurales de l'UE. En outre, des investissements dans l'apprentissage tout au long de la vie seront nécessaires pour réaliser une transition numérique juste.

Selon la stratégie de la Commission européenne, les opportunités pour la main-d'œuvre, suite à l'introduction de nouvelles technologies et à la transformation numérique, sont réduites à l'acquisition de nouvelles compétences. La CES est d'avis que cette approche est trop simpliste et n'appréhende pas la réalité du travail. Elle néglige le fait que toute une transition est impliquée, qui peut avoir des effets perturbants pour ceux qui n'ont pas les compétences nécessaires. La stratégie ne fait aucune référence à la nécessité d'adapter les technologies numériques aux travailleurs. Toute technologie numérique doit être conforme au cadre européen et national des conditions de travail et des environnements de travail. La transition numérique devrait nécessiter des efforts et des investissements intenses pour anticiper et augmenter l'employabilité et le bien-être des travailleurs. L'accord des partenaires sociaux européens de 2020 sur la numérisation devrait amener des solutions négociées dans lesquelles l'adaptation du lieu de travail prévaut sur les licenciements. La transition numérique devrait fournir une protection sociale aux travailleurs qui sont menacés d'exclusion sur un marché du travail en évolution rapide.

À cet égard, la CES salue particulièrement l'initiative de la Commission visant à améliorer les conditions de travail des travailleurs des plateformes. Cette initiative est cruciale pour s'assurer que la transformation numérique de l'économie n'entraîne pas une baisse des normes du travail.

La volonté d'améliorer les domaines dans lesquels l'UE est à la traîne sur le plan technologique, comme le cloud et les applications de données, ainsi que l'introduction de nouvelles technologies et innovations devraient être conformes aux droits fondamentaux et à l'acquis juridique de l'UE tel que le RGPD. Le Conseil omet toutefois de répondre aux (nouveaux) risques engendrés par la transition numérique. Parmi les aspects les plus sensibles, l'atteinte éventuelle à la vie privée et le risque de surveillance envahissante et invasive ou les risques liés à l'intelligence artificielle et aux processus d'automatisation sont essentiels. Les dispositions relatives à la crise du COVID-19 et en particulier le recours au traçage, ont soulevé une pléthore de préoccupations en termes de conformité du développement du marché des données numériques avec les droits (sociaux) fondamentaux.

La proposition de la Commission devrait également veiller à ce que les travailleurs soient protégés contre de tels risques potentiels. Assurer l'information et la consultation efficaces des travailleurs et garantir le « principe du commandement humain » sera nécessaire pour prévenir l'augmentation des risques pour la santé et la sécurité, le travail aliénant et les abus dans les processus de gestion et les processus RH.

6. Conclusion

Avec la présente position, la CES reconnaît que la proposition de la Commission pour une nouvelle stratégie industrielle pour l'Europe contient des propositions encourageantes qui vont dans la bonne direction. Toutefois, nous mettons également en exergue certains éléments manquants ou mesures qui pourraient encore être améliorés.

La CES souligne en particulier la nécessité de : réviser la stratégie industrielle pour répondre aux nouveaux défis posés par l'épidémie de COVID-19 d'une manière qui soutient la transition climatique et numérique ; renforcer et développer la dimension sociale de la stratégie ; aller plus loin vers une gouvernance plus inclusive ; investir massivement dans les infrastructures, les percées technologiques, l'enseignement et les services publics ; garantir un financement adéquat grâce à un budget européen plus ambitieux et une fiscalité équitable ; renforcer l'emploi et les chaînes de valeur stratégiques dans l'UE d'une manière qui contribue à la réalisation des objectifs du Green Deal européen ; et assurer une transformation numérique équitable, qui bénéficie aux travailleurs et garantit leur bien-être. Outre ces éléments, la CES encourage la Commission européenne à entamer une réflexion plus large sur les effets que la crise du COVID-19 aura sur la mondialisation et sur l'industrie européenne ainsi que sur la manière de parvenir à un développement économique durable dans ce nouveau contexte.

Pour permettre à l'industrie européenne de réussir les transitions climatique et numérique, tout en s'assurant que personne n'est laissé pour compte, le concept de transition juste devra être central dans toutes les mesures politiques et les plans d'action de la nouvelle stratégie industrielle pour l'Europe. Pour la CES, une transition juste signifie : (1) la présence de mécanismes de solidarité pour soutenir les secteurs et régions les plus vulnérables et les plus touchés, (2) des programmes adéquats de protection sociale et de formation pour accompagner les travailleurs dans leur transition, (3) le développement des économies locales et la diversification des activités pour créer des opportunités d'emploi alternatives, (4) des évaluations d'impact socioéconomique rigoureuses et des stratégies à long terme détaillées pour anticiper les changements, (5) un dialogue social efficace et une forte participation des travailleurs à toutes les étapes du processus, (6) la disponibilité de moyens financiers suffisants. De tels éléments deviendront encore plus importants pour se remettre de la crise du COVID-19 d'une manière socialement juste et tournée vers l'avenir.

L'efficacité de la nouvelle stratégie dépendra des moyens financiers et politiques qui lui seront associés ainsi que de la capacité de la Commission européenne à la mettre en œuvre. À cet égard, et pour éviter que la nouvelle stratégie ne devienne une coquille vide, la CES appelle la Commission à publier un plan d'action concret assorti d'objectifs annuels clairs et de procédures de suivi, ce qui implique une coopération étroite avec toutes les parties prenantes concernées.